



## **RAPPEL DES REGLES A RESPECTER AUX UTILISATEURS**

### **DE LA PISCINE DU C.S.U. DE L'A.G.V. DU C.R.E.P.S.**

1 – N'entrer dans les vestiaires que 5 minutes avant le début du cours

2 – Arriver au début de l'heure de son cours pour que le Maître-Nageur commence son cours avec le maximum de présents (es).

3 – AVOIR SON MATERIEL PERSONNEL :

MAILLOT : - pas de deux pièces pour les femmes  
- pas de short pour les hommes

BONNET OBLIGATOIRE

PALMES OBLIGATOIRES

L'ACCES AU BASSIN SERA REFUSE SI L'ADHERENT(E) N'APAS CET EQUIPEMENT.

4 – N'ENTRER DANS LE BASSIN QUE SUR AVIS DU MAÎTRE NAGEUR.

5 – ECOUTER LES EXPLICATIONS DES EXERCICES DONNEES PAR LE MAÎTRE NAGEUR TOUT AU LONG DE L'HEURE ET SURTOUT EVITER LES BAVARDAGES INCESSANTS DE CERTAIN(ES) PENDANT TOUTE LA DUREE DU COURS.

6 – SORTIR DU BASSIN DES QUE LE COURS EST TERMINE.

7 – ENFIN, SI L'ON MANQUE UN COURS, IL EST POSSIBLE DE DEMANDER SON RATTRAPAGE A JEAN-LOUIS, S'IL A ETE INFORME DE L'ABSENCE D'UN(E) ADHERENT(E), IL POURRA AINSI VOUS PROPOSER DE VENIR A UNE AUTRE SEANCE QUI VOUS CONVIENTRA.

ON NE PEUT DE SOI-MEME DECIDER DE VENIR A UN COURS DANS LEQUEL ON N'EST PAS INSCRIT.

8-Laisser systématiquement les clés des casiers en partant, pour le bon fonctionnement de la piscine

MERCI A TOUTES ET TOUS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES REGLES SIMPLES.

IL Y VA DE LA PERENNITE DE NOTRE ACTIVITE. C'EST UNE QUESTION DE CORRECTION VIS A VIS DE NOS ANIMATEURS